



# WILDAF WEST AFRICA

## Newsletter

Femmes, Droit & Développement en Afrique

N° 44- octobre 2010

### ÉDITORIAL

« ... les femmes et les enfants ont une place centrale dans tous les Objectifs du Millénaire pour le Développement ». Ces propos de Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies, tenus lors du Sommet Millénaire pour le Développement viennent nous rappeler la centralité des préoccupations et intérêts des femmes dans la problématique de la lutte pour l'éradication de la pauvreté et le développement. L'un des constats de la réunion de New York est également que les pays en développement notamment ceux d'Afrique sont ceux qui doivent redoubler d'effort pour sortir leurs populations de la pauvreté d'ici 2015. La Décennie de la femme africaine 2010-2020 dont le lancement est prévu pour le 15 octobre, vient à point nommée pour aider à concentrer l'attention et les ressources sur plus de la moitié des populations pauvres en Afrique. Le présent numéro du WILDAF Newsletter est consacré à cet événement important pour les femmes africaines.

Est-ce un effet du hasard ? La décennie de la femme africaine intervient au moment où les Nations Unies viennent de renforcer la structure chargée des questions de femmes en créant le 02 juillet dernier « ONU Femmes ». La nomination de Michelle Bachelet, une femme à poigne et expérimentée à la tête de cette nouvelle structure augure d'avancées substantielles dont nous espérons que les femmes africaines aussi profiteront. Votre bulletin vous donne aussi des informations utiles sur cette question.

Comme à l'accoutumée, nous vous mettons au parfum de quelques actions des réseaux WILDAF sur le terrain et des éléments d'actualité sur les droits des femmes aux niveaux africain et international.

Bienvenu (e) au WILDAF Newsletter !

**Kafui Adjmagbo-Johnson**

*Coordinatrice sous régionale pour l'Afrique de l'Ouest*



« Notre monde possède les connaissances et les ressources nécessaires à la réalisation des OMD »

Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon / Rapport préparatoire au Sommet de New York

**Aussi disponible sur notre site Web :**

[www.wildaf-ao.org](http://www.wildaf-ao.org)

Vous êtes membre du réseau WILDAF/FeDDAF et désirez faire connaître votre association, vos activités ? Vos réalisations ? Ou tout simplement souhaitez partager une information ?

Faites nous parvenir votre texte (court ou long, peu importe ; c'est le contenu qui compte !) par courrier électronique. La date limite de dépôt des textes pour la prochaine parution est le :

**1<sup>er</sup> décembre 2010**

Qui lit notre Newsletter ? Le WILDAF West Africa Newsletter est diffusé aux membres du WILDAF/FeDDAF Afrique de l'Ouest dans huit pays de la sous-région, à nos partenaires en Afrique, Europe et en Amérique MAIS AUSSI aux magistrats, avocats, policiers, médecins, chefs religieux et traditionnels. FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

Pour toute question ou commentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

[info@wildaf-ao.org](mailto:info@wildaf-ao.org)

## LA DECENNIE DE LA FEMME AFRICAINE : au-delà de l'effet d'annonce, quels enjeux pour les Africaines ?

Les organisations féminines africaines dans toutes leurs composantes ont salué avec beaucoup d'enthousiasme la proclamation de 2010-2020 la Décennie de la Femme Africaine. En attendant le lancement régional prévu pour le 15 octobre, certains pays ont par anticipation saisi l'opportunité de la célébration de la journée panafricaine de la femme le 31 juillet pour faire leur lancement au niveau national. Mais quelles sont les ambitions réelles des promoteurs de cette décennie pour les femmes ? Et pour quels résultats ?



Photo WILDAF-AO/ Femmes commerçantes du Togo

### Générer plus d'attention en termes d'actions concrètes et de financement des questions de femme.

Sur recommandation du Conseil Exécutif de l'Union Africaine, les chefs d'Etats et de Gouvernements Africain ont, lors de la 12ème Assemblée Ordinaire de l'Union Africaine tenue à Addis-Abeba en février 2009 proclamé 2010-2020 la Décennie de la Femme africaine par la décision 229-XII. L'institution de cette décennie qui est en réalité une initiative de la Direction Genre et Développement de l'Union Africaine, a pour sa directrice Mme Litha Musyimi-Ogana, un double objectif. Le premier vise à sauvegarder la part du budget déjà négligeable allouée pour les questions de genre dans les budgets nationaux. Cette allocation risque de diminuer davantage face aux difficultés budgétaires liées à la crise économique et financière mondiale. *"Nous avons examiné la crise financière et avons noté que si nous ne générons pas à nouveau d'attention, nous ne serons pas en mesure d'obtenir un appui financier; nous allons nous perdre, nos budgets vont disparaître au niveau national et nous ne pourrons pas mettre en oeuvre les initiatives"*, a déclaré Mme Ogana, à IPS-Afrique.

Le deuxième objectif selon Mme Ogana, est que la Décennie de la Femme africaine sera un mécanisme pour accélérer la mise en oeuvre des objectifs énoncés dans les différents instruments internationaux et régionaux adoptés et à travers lesquels les Gouvernants se sont engagés à agir dans le sens de l'égalité entre les hommes et les femmes et pour l'autonomisation des femmes. *"Nous voulons utiliser le lancement de la décennie pour pousser les gouvernements à travailler dur sur les questions des femmes; ceux qui n'ont pas ratifié les différents documents à les ratifier; ceux qui les ont déjà ratifiés à mettre de l'argent de côté pour la mise en oeuvre"*, a-t-elle souligné.

### Les efforts des Etats ne sont pas suffisamment soutenus pour atteindre les objectifs fixés dans les 12 domaines critiques identifiés à Beijing

En effet, le rapport de l'évaluation régionale de la mise en oeuvre des plates-formes d'action de Dakar et de Beijing tenue en novembre 2009 à Banjul a révélé que les efforts des Etats ne sont pas suffisamment soutenus pour atteindre les objectifs fixés par rapport aux 12 domaines critiques. Les quelques avancées louables qu'il y a eu sont dues en grande partie aux actions des organisations de la société civile. Ces avancées sont visibles surtout au niveau de l'éducation des filles à l'école primaire. Les taux de scolarisation nets sont passés de 58% en 2000 à 74% en 2007 en Afrique subsaharienne. De plus en plus de femmes occupent des postes de haute responsabilité. Cependant les analyses montrent que ces quelques progrès ne comblaient nullement les attentes des femmes, celles de voir respecter les droits qui leur sont reconnus à tous les niveaux. Au contraire celles-ci sont frappées de plein fouet par d'autres problèmes émergents liés aux crises économique, financière, alimentaire et climatique les rendant du coup de plus en plus pauvres et exposées à toutes les formes de violation de leurs droits. Les violences contre les femmes notamment les violences sexuelles exacerbées surtout en situation de conflits ainsi que la traite des femmes et filles sont devenues de véritables fléaux sur le continent. On déplore les mêmes constats en ce qui concerne les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) notamment l'OMD3 relatif à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.



Photo WILDAF-AO/Femmes agricultrices

Or, tous les experts en matière de développement sont formels là-dessus, on ne gagnerait pas la lutte contre la pauvreté et on n'aboutirait pas au développement durable à l'échelle nationale, régional et global tant que les mesures idoines et radicales ne sont pas prises pour garantir la participation effective dans les économies de plus de la moitié de la population de la planète que constituent les femmes. La participation des femmes ne peut non plus se faire si leurs besoins spécifiques ne sont pas pris en compte de façon cohérente.

Suite p. 3

## LA DECENNIE DE LA FEMME AFRICAINE : au-delà de l'effet d'annonce, quels enjeux pour les Africaines ?

*Suite de la p. 2*

Dans cette logique, la proclamation de la Décennie de la Femme assortie d'un appel à l'endroit de tous les Etats membres, des organes de l'UA et des communautés économiques régionales à appuyer la mise en œuvre des activités de la décennie, doit être comprise comme la volonté des Chefs d'Etats de l'UA de créer un contexte qui puisse leur permettre de passer réellement à une étape autre que celle des promesses, l'étape «de l'engagement à l'action» tel que exprimé dans la déclaration à l'issue de l'évaluation régionale de la mise en œuvre de la plateforme d'action de Dakar et du programme d'action de Beijing en novembre 2009. En effet, au cours de ces trois dernières décennies beaucoup d'efforts ont été faits traduisant la prise de conscience de la nécessité de créer un cadre plus favorable à la promotion des droits des femmes. Sur le plan régional africain spécifiquement il y a eu tout une variété de conventions, de traités et protocoles adoptés par l'Union Africaine dont la Déclaration Solennelle sur l'Egalité entre les hommes et les femmes en Afrique adoptée en juillet 2004, le protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, relatif aux droits des femmes adopté en juillet 2003 et entré en vigueur en novembre 2005 et la politique de l'Union Africaine en matière de genre de 2008. Au niveau des pays, des documents de politique nationale de promotion du genre ont été développés ou actualisés. Des réformes de lois sont intervenues dans divers domaines incluant les dispositions en matière de violence contre les femmes. Aujourd'hui, ce que les femmes déplorent plutôt, c'est le manque d'empressement des Etats à prendre les dispositions requises pour l'application effective de ces instruments promouvant l'égalité du genre qu'ils ont été ratifiés à l'échelle national, régional et international.

### **Il est urgent de saisir l'opportunité de la décennie 2010-2020 pour réaliser des progrès à l'instar de ceux de la décennie 1976-1985 décrétée par l'ONU**

Il est donc urgent que l'Afrique décide d'engranger des efforts vers la concrétisation de tous les engagements vis-à-vis des femmes aux niveaux économique, social, éducationnel, culturel et politique. Prévu à Nairobi au Kenya le 15 octobre 2010, journée internationale de la femme rurale, le lancement régional ne pouvait pas mieux tomber. Il s'inscrit bien dans une dynamique globale de recherche de voies et moyens pour un monde plus juste sans discrimination d'aucune sorte. Ce lancement qui va marquer le début effectif des actions de la décennie interviendra trois mois après la création de l'ONU Femmes, une entité plus forte dont l'objectif est de mettre fin à la gestion non cohérente des quatre anciens organes de l'ONU qui travaillaient à l'avancement de la condition des femmes d'une part et d'accélérer l'atteinte des objectifs de développement pour les femmes d'autre part, et deux semaines après l'évaluation de haut niveau des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En outre, le fait de choisir le cadre d'une décennie pour entamer de réel progrès n'est pas le fruit du hasard, on se rappelle que c'est au cours de la décennie de la Femme.

1976-1985 décrétée par l'ONU, que le monde entier avait eu la possibilité de mettre ensemble les efforts pour la promotion des droits politiques, sociaux, économiques et culturelles des femmes. C'est cette dynamique qui a conduit en septembre 1995 à Beijing à la 4<sup>ème</sup> conférence mondiale sur les femmes dont le résultat le plus tangible fut la résolution relative à la Déclaration et le Programme d'Action de Beijing.

### **Un cahier de charge répondant aux priorités des femmes africaines**

Pour relever ce défi, il est élaboré un cahier de charge de la décennie, dans lequel il est indiqué qu'un accent particulier sera mis sur la promotion de la parité et de l'égalité des priorités telles que l'amélioration de la santé maternelle, l'accès chances dans tous les domaines. Il est également inscrit les des femmes à la terre et à la chaîne logistique de production agricole pour garantir la sécurité alimentaire, l'intensification des efforts en matière de l'éducation. Les efforts seront en outre multipliés pour juguler les effets des changements climatiques sur les femmes, lutter contre les violences à l'égard des femmes et faciliter l'accès de la femme aux ressources financières des budgets gouvernementaux. Les actions seront également menées pour l'émergence des jeunes femmes leaders. La décennie sera aussi évidemment, un cadre idéal pour évaluer périodiquement les avancées obtenues.

En prévision de la réalisation de ces actions, il a été décidé la mise en place du Fonds de l'UA pour les femmes lors du 14<sup>ème</sup> sommet en février 2010 tenu à Addis-Abeba en Ethiopie. Ce fonds qui dans sa phase de démarrage sera alimenté par les contributions des Etats membres de l'UA vise cinq objectifs :

- ▶ Mobiliser les ressources financières pour appuyer les programmes et projets de développement pour les femmes ;
- ▶ Appuyer les initiatives des femmes pour lutter contre la pauvreté, combler les disparités en genre et freiner la marginalisation ;
- ▶ Echanger les expériences et les meilleures pratiques sur l'habilitation économique, politique et sociale des femmes
- ▶ Faciliter la diffusion des informations sur les activités des femmes africaines ;
- ▶ Renforcer les capacités des femmes africaines en leadership, en gestion et en entrepreneuriat.

Les programmes éligibles dans le cadre de ce fonds devront être prioritairement d'envergure régionale. Toutefois il est prévu la mise en place d'un mécanisme qui ciblera les petites organisations à base communautaire.

### **Les femmes africaines ne peuvent attendre davantage**

Malgré la pertinence de la décennie, une véritable problématique s'impose à l'heure actuelle par rapport aux préparatifs pour relever efficacement le défi de cette proclamation. Les services censés être les locomotives de ce projet sont-ils prêts à assumer toutes les responsabilités qui leur incombent dans cette entreprise ?

*Suite p. 4*



## LA DECENNIE DE LA FEMME AFRICAINE : au-delà de l'effet d'annonce, quels enjeux pour les Africaines ?

*Suite de la p. 3*

Rien n'est moins sûr. Il est inquiétant de constater qu'à deux mois du lancement régional qu'apparemment aucune action de mobilisation d'envergure régionale digne de cet événement n'est concrètement entreprise par l'Union Africaine et les services concernés. Aucune stratégie de communication n'est encore perceptible pour centraliser et diffuser les informations fiables, les quelques documents disponibles sont épars et pas très accessibles aux organisations de femmes de la société civile qui travaillent sur le terrain et sont censées porter ce projet. Les représentants de la communauté internationale qui seront les principaux pourvoyeurs de fonds pour la mise en œuvre des priorités de la décennie ne semblent pas être au courant de l'évènement. Pire, le 15<sup>ème</sup> sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement dont le thème fondamental était la « promotion de la santé maternelle, néonatale et infantile pour le développement en Afrique » a consacré plus de la moitié de temps à discuter plutôt des questions liées aux conflits sur le continent reléguant du coup au second plan la préoccupation des femmes. S'agissant du fonds pour les femmes, on se demande à quand la phase opérationnelle.

Heureusement que dans cette ambiance de questionnement, il y a quelques initiatives du côté des femmes elles-mêmes.



31 juillet et lancement décennie de la femme au Mali

Ainsi les organisations de femmes dans certains pays tels que le Cameroun, le Congo, le Mali, le Sénégal et bien d'autres avec la collaboration de leur Ministère de tutelle ainsi que la Diaspora des femmes africaines en Angleterre ont saisi l'opportunité de la célébration de la journée de la femme africaine pour lancer la décennie dans leurs pays en attendant le lancement régional. Ce fut pour les organisatrices l'occasion de donner des informations sur la décennie à leurs consœurs des milieux urbain et rural d'une part et d'exhorter les autorités à respecter leurs engagements vis-à-vis des femmes.

Au total ce sera vraiment dommage pour le continent africain tant sur le plan social que sur le plan économique de ne pas saisir cette opportunité unique pour user des moyens qui permettent enfin au continent de bénéficier du potentiel jusque là méconnu des femmes pour sortir de la pauvreté.

A tous les Etats membres de l'Union Africaine et aux partenaires au développement, les femmes africaines dans toutes ses composantes disent qu'elles ne peuvent pas attendre davantage.

## BONNE GOUVERNANCE ET PRISE EN COMPTE DES DROITS DES FEMMES : le WILDAF- Togo en passe de réussir son pari

Créée en 2006 dans le cadre du projet « Bonne Gouvernance et Participation des Femmes dans sept pays de l'Afrique de l'Ouest », la coalition « Femme et Bonne Gouvernance au Togo » regroupe les organisations membres de WILDAF-Togo et d'autres organisations travaillant dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de la femme. Elle s'est assignée comme mission principale de faire le plaidoyer pour la participation effective de la femme à la gouvernance au Togo. Pour conduire cette mission, la coalition à travers ses membres a d'abord identifié les préoccupations majeures et les obstacles qui empêchent les femmes togolaises de jouir de leurs droits humains et de participer à la gouvernance. Une plateforme nationale minimale a été élaborée et présentée aux autorités et aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) lors de la grande manifestation du 31 juillet 2007 que la Coalition a organisée, dans le cadre de la Journée de la Femme Africaine.

La plateforme du 31 juillet 2007 demandait aux autorités togolaises de rendre gratuite l'éducation de base selon l'article 35 de la Constitution de la République Togolaise et de l'objectif 2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), d'assurer la gratuité de la césarienne pour que les femmes ne meurent pas en donnant la vie et ratifier le Protocole optionnel à la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des femmes (CEDEF).

Le plaidoyer de la Coalition a continué au-delà du 31 juillet 2007 et a consisté en des rencontres de discussion avec des Ministres et des directeurs techniques qui ont en charge les départements qui travaillent sur les dossiers relatifs aux préoccupations des femmes. Le plaidoyer s'est fait aussi à l'endroit des PTF qui appuient le gouvernement dans les domaines identifiés. La Coalition s'est également engagée à informer sur et à mobiliser les femmes dans tout le pays autour de leurs droits relatifs aux problèmes qu'elles ont identifiés et que la Coalition a présentés aux autorités.



Photo WILDAF/ 31 juillet 2007-Des femmes apportant aux autorités un panier de doléances des femmes togolaises

*Suite à la p. 5*

## BONNE GOUVERNANCE ET PRISE EN COMPTE DES DROITS DES FEMMES : le WILDAF- Togo en passe de réussir son pari

### Suite de la p. 4

En faisant le bilan après trois ans d'action de plaidoyer, on constate à l'exception du dossier de la ratification du Protocole optionnel à la CEDEF par le Togo qui n'a pas eu de résultat significatif du fait que la Coalition n'a pas pu rencontrer les autorités concernées, qu'il y a eu des avancées.

- Concernant la gratuité de l'éducation de base, le gouvernement a supprimé les frais de scolarité dans ses structures préscolaires et ses écoles primaires dès la rentrée septembre 2008. Bien que cela ne soit pas encore la gratuité complète de l'éducation de base, on peut considérer que c'est un pas de fait car le gouvernement s'est engagé à poursuivre les efforts pour atteindre la gratuité complète et effective de l'éducation de base dans ses structures.

- Concernant le deuxième point du plaidoyer, le Gouvernement a décrété la gratuité de la césarienne et prévu, à cet effet, dans le budget 2010 une allocation d'un montant de 200.000.000 F CFA destinée à couvrir les frais des césariennes pratiquées dans les hôpitaux publics. Cette subvention se trouvant être insuffisante face aux besoins réels dans ce domaine a été l'un des points que les représentantes de la coalition et du WILDAF ont discuté lors de leurs dernières rencontres de suivi avec le Ministre de la Santé du Togo, Koffi Maly, le 28 juillet et le Premier Ministre Gilbert Houngbo, le 31 Août 2010. Elles ont en outre insisté sur la nécessité pour les autorités de respecter les engagements pris lors de la campagne présidentielle de mars 2010.

Les autorités ont de leur côté, indiqué l'importance que revêt le secteur de la santé et surtout la santé maternelle dans l'action gouvernementale et réitéré leur promesse de tout mettre en œuvre pour une augmentation substantielle de ce montant dans le budget de 2011 afin rendre effective la gratuité absolue de la césarienne dès 2011. Le Premier Ministre a, en outre, confirmé la réception imminente de la commande de kits de césarienne. *Toutes les femmes pourront donc accoucher dans des conditions optimales dès 2011* », a assuré le chef du gouvernement.



Mme Claire Quenum, Présidente du WILDAF-Togo  
reçue par le Premier Ministre du Togo

En dehors de ces rencontres, WILDAF-Togo a retenu pour l'année 2010, la santé maternelle pour thème de la Journée Internationale de la Femme (8 mars) et la Journée de la Femme Africaine (31 juillet). Le réseau a saisi l'opportunité de ces manifestations pour donner aux populations les informations sur la question afin de les mobiliser autour de leurs actions. Ce furent également des occasions pour interpellier publiquement les autorités concernées. Une manifestation publique a été organisée le 19 Août à Lomé pour attirer une fois encore l'attention des acteurs sur les engagements pris pour le respect des droits des femmes.

Le 14 septembre dernier, le Togo sous le haut patronage de son Chef d'Etat a fait son entrée officielle dans la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle (CARMMA). Rappelons que la CARMMA est une initiative des Chefs d'Etats de l'Union Africaine dont l'objectif principal est d'accélérer l'installation et l'utilisation des services de santé de qualité. Pour le WILDAF-Togo c'est une raison de plus pour poursuivre le plaidoyer pour l'effectivité de la gratuité de la césarienne et des soins de réparation de la FO. A cause de la relation entre la césarienne et d'autres morbidités maternelles telles que le Fistule Obstétricale (FO), WILDAF-Togo demande également aux autorités de rendre gratuite les soins de réparation de la FO. La FO est une maladie très dégradante pour la femme car elle l'empêche de jouir de son droit à l'intégrité physique et morale.

Dans le domaine de la FO, WILDAF-Togo occupe le poste de secrétariat dans le Réseau Africain pour l'Élimination de la Fistule Obstétricale (RAEFO). A ce titre, le réseau a lancé le 07 juillet 2010 dans la ville de Kara, la Coalition Santé Maternelle et Lutte contre la Fistule Obstétricale (COSMALFO). Cette coalition a déjà recensé des cas de FO à travers le pays. Elle est partenaire de la Division de la Santé Maternelle et de l'UNFPA pour mener cette action.

En somme, le WILDAF-Togo est en train de gagner le pari d'une participation systématique et efficace à la gouvernance et à la prise de décision au Togo. Le réseau a participé à l'élaboration du Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-C). Le WILDAF-Togo a assuré le leadership de la Coordination des Organisations Syndicales et de la Société Civile (COSSC) dans l'élaboration du DSRP-C. Sa présidente préside aussi la plateforme des Organisations de la Société Civile grâce à laquelle ces dernières jouent leur rôle de partenaire dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement.

Le processus pour atteindre l'effectivité des droits de la femme au Togo est amorcé. Il faut poursuivre les actions pour que les femmes arrivent à jouir progressivement de leurs droits humains, à la fois civils et politiques, économiques, sociaux et Culturels.

Par Claire QUENUM / Présidente du WILDAF-Togo

## MOBILISATION DES FEMMES POUR LEUR PARTICIPATION AUX PRISES DE DECISION : le cas des femmes agricultrices au sein des unions agricoles du Togo

Le témoignage suivant nous est livré par Mme NAKPERGOU Nounpoua Colette, agricultrice produisant du maïs et soja à Sigbaog, Vice Présidente du collège des femmes paysannes du Togo.



Je peux avouer que le projet du WILDAF à l'endroit des femmes rurales est une initiative très pertinente pour nous femmes agricultrices. Nous avons toujours désiré faire partie des organes de décision au sein de nos groupements agricoles afin de mieux nous faire entendre. Mais il nous manquait l'élément déclencheur. Il est connu que les pesanteurs socioculturelles surtout en Afrique ont mis les femmes en une position d'infériorité les empêchant d'oser toute initiative d'auto affirmation. Cela étant, les femmes de nos milieux ou du moins la grande majorité manquent d'audace pour se positionner face à des questions d'ordre public même si cela les concerne particulièrement.

Par conséquent on ne trouvait pas plus de deux femmes dans les Conseils d'Administration de nos groupements et dans nos unions de groupements

en l'occurrence les Centrales d'Autopromotion Paysanne (CAP). Avec la pression des partenaires, qui demandaient de plus en plus que le genre soit appliqué dans nos structures, il a été mis en place des comités genre sectoriels dans nos villages qui ont pour mandat de s'occuper des questions de la participation effective des femmes et de leur alphabétisation. Ces comités sont composés de femmes et d'hommes favorables à l'émancipation de la femme et ont joué un très grand rôle dans les campagnes de sensibilisation de l'implication effective des femmes dans les groupements. Suite à ces sensibilisation, il a été adopté lors de l'Assemblée Générale extraordinaire de 2000 que les femmes participent au Conseil d'Administration des Centrales dans une proportion d'au moins 3/7. Actuellement, sur les cinq Centrales (CAP), deux Centrales ont à leur tête des femmes. Il s'agit des centrales de Tambonga dans le kpendjale et de Tamonga dans l'Oti. Pour les trois autres, les postes occupés par les femmes ne sont pas négligeables. Signalons qu'il y a plus de groupements féminins dans les Centrales du Togo.

Nous sommes actuellement en train de mobiliser les femmes pour qu'elles participent massivement à la prochaine Assemblée Générale de la Fédération c'est-à-dire du Réseau des Centrales d'Autopromotion Paysanne afin de voter pour les femmes qui vont postuler.

Le mérite du WILDAF dans l'atteinte de ces résultats vient du fait qu'avant la formation des femmes agricultrices sur leurs droits en particulier sur la participation des femmes à la vie publique, nos actions de sensibilisation n'avaient pas d'impact. Les femmes n'étaient pas suffisamment motivées participer aux débats mais avec les connaissances acquises doublées des aptitudes nécessaires, elles sont désormais déterminées à s'engager. Cette détermination a fait énormément avancer nos démarches sur le terrain. Merci infiniment au WILDAF !



Lancement de la Décennie des femmes africaines (2010 - 2020)

**Date : 10-15 Octobre, 2010**

**Lieu : Nairobi - Kenya**

**Mobilisons-nous tous et toutes  
pour en faire un bel évènement**

Pour plus d'informations visitez : <http://www.africanwomendecade.org/french/>



## BREVES DU RESEAU

**Le WILDAF-AO** a participé du 09 au 11 août 2010 à Accra – Ghana à une rencontre organisée par la **Commission politique du Conseil Economique Social et Culturel de l'UA (ECOSOCC)** en collaboration avec le Département des affaires politiques sur l'élaboration d'une stratégie des droits de l'homme et une architecture de la gouvernance pour l'Afrique. L'objectif de cette rencontre était d'impliquer les organisations de la société civile dans le processus d'élaboration des deux stratégies. Spécifiquement cette rencontre a permis aux participants de se familiariser avec les deux stratégies d'une part, et d'apporter leurs contributions pour son amélioration et de définir les modalités pour leur participation dans la mise en œuvre de ces deux documents. Les participants étaient des représentants de la société civile africaine, des membres de l'ECOSOCC, des représentants des diverses structures de l'UA ainsi que des experts en matière de droits de l'Homme venus des différents pays africains.

En prélude à cette rencontre des experts en matière de droits des femmes ont été conviés par l'UNIFEM du **06 au 08 août** pour examiner les deux documents dans une perspective genre afin que la contribution des représentantes des organisations des femmes soient pertinentes et cohérentes en ce qui concerne les préoccupations des femmes. Pour ce qui concerne la contribution des recommandations ont été faites pour que les deux stratégies reflètent la nécessité pour les femmes d'utiliser le système des droits humains à travers l'éducation, la vulgarisation, l'accès à la justice et l'aide juridictionnelle. Il a été également retenu que le document de stratégie des droits de l'Homme mette l'accent sur la représentativité des femmes dans toutes les institutions en charge de la gouvernance et des droits humains. Ceci implique l'application stricte du principe de la parité homme/femme de l'Union Africaine dans toutes les institutions y compris les Cours afin d'accroître la participation des femmes dans les différentes structures de mise en œuvre de la stratégie.

Un appel a également été lancé aux responsables de l'ECOSOCC et du Département des affaires politiques de l'UA pour que le groupe des femmes soit impliqué dans le suivi du processus conduisant à l'adoption de la Stratégie des droits de l'Homme et de l'architecture de la gouvernance.

<http://www.wildaf-ao.org/fr/spip.php?article2073>

\*\*\*\*\*

**Le WILDAF-AO** a pris part à une rencontre organisée par « **l'Alliance pour une révolution verte en Afrique – AGRA** » et tenue les 15 et 16 juillet 2010 à Nairobi, Kenya. L'objectif de la rencontre était d'engager un dialogue entre AGRA et société civile en vue d'assurer sa contribution à la réalisation de la Révolution Verte en Afrique.

Pour les responsables de l'AGRA, il s'avère urgent de réfléchir à de nouvelles alternatives face aux défis de la sécurité alimentaire auxquels continue de faire face le continent africain et ce malgré les moyens mis en œuvre par les Etats. La question de la sécurité alimentaire ne pouvant être résolue que par l'amélioration de la productivité agricole et l'accélération du rythme de changement, il est donc indispensable d'impliquer dès à présent les acteurs en l'occurrence les membres de la société civile qui disposent de toutes les aptitudes et compétences requises en matière de la production agricole avec les petits exploitants dans les réflexions afin d'asseoir le travail sur une base durable et efficace.



La coordinatrice sous régionale Mme Kafui Adjamagbo-Johnson du WILDAF, représentant les organisations de femmes a fait valoir l'approche genre au cours des débats. « *La révolution verte en Afrique dont il est question ne pourra pas se faire durablement sans les femmes* » a-t-elle déclaré. Il est indispensable que les femmes participent pleinement à toutes les étapes du processus. Les deux jours de discussions ont permis de s'accorder sur une approche progressive pouvant permettre de consolider le travail de la société civile avec les petits exploitants au cours des quatre prochaines années. Une attention particulière sera accordée aux intérêts et besoins des femmes qui représentent 70 à 80% des actifs agricoles. Pour plus d'informations sur AGRA consulter : <http://www.agra-alliance.org/section/fr>

\*\*\*\*\*

**Le WILDAF- Mali** a organisé simultanément du 20 au 22 Juillet 2010 trois ateliers de formation des femmes conseillères, femmes leaders et agents des services techniques des mairies des communes de Kayes, Sikasso et Gao. Les objectifs visés étaient de permettre aux bénéficiaires de cette formation d'avoir une meilleure compréhension du concept planification et budgétisation selon le genre, d'appréhender les mécanismes d'élaboration du programme de développement économique, social et culturel de la commune (PDSEC), d'identifier les opportunités de prise en compte des besoins des femmes dans les PDSEC et enfin de dégager ou élaborer des indicateurs de suivi/évaluation genre des PDSEC.

**Suite p.8**

## BREVES DU RESEAU

*Suite de la p. 7*

Ces ateliers ont servi également de cadre d'échange direct entre les trois groupes d'acteurs. Au total les 60 femmes bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction par rapport à la pertinence du contenu de la formation et ont recommandé qu'il soit mis en place un mécanisme de suivi de la formation et que les dispositions soient prises pour accompagner les femmes à s'impliquer davantage dans la gestion des collectivités.

\*\*\*\*\*

**Le WILDAF-Togo** a organisé du 16 au 19 août 2010 une séance de renforcement de capacité des membres du réseau et de la coalition « femmes et bonne gouvernance » en conception de stratégie et plaidoyer pour des réformes juridiques et politiques. L'objectif était d'amener les bénéficiaires à mieux organiser leurs actions de plaidoyer auprès des cibles que sont les autorités et les partenaires au développement. Spécifique cet atelier a permis aux participants de mieux maîtriser le processus d'élaboration des lois et politiques ainsi que les différentes possibilités d'implication et d'influence des citoyens.

Cette séance de renforcement a servi également à réactualiser les priorités des femmes sur lesquelles la coalition travaille. A l'issue des travaux, un nouveau plan stratégique de 3 ans a été élaboré.

**Le réseau du Togo** a également entamé une série de vulgarisation du contenu de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard de la Femme et du Protocole à la Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples, relatif aux droits de la femme sur les principaux marchés de la capitale du Togo afin d'amener progressivement les femmes du secteur à connaître les droits qui leur sont reconnus afin de les réclamer et d'en jouir effectivement.



Photo WILDAF-Togo / Passage d'une membre sur la radio du marché principal de la capitale

**Le WILDAF-Sénégal** a dans le cadre de ses actions de plaidoyer auprès des autorités nationales entre autres participé le 27 juin 2010 à travers le « Groupe d'Initiative pour la prise en compte des besoins de femmes dans le DSRP » aux séances de travail pour la formulation du Nouveau Document de Politique Economique et Sociale troisième génération avec le Ministère de l'Economie et des Finances.

L'implication des femmes dans la réflexion a contribué à la prise en compte de la dimension genre et des besoins des femmes dans l'élaboration du DPES dans l'axe : Services sociaux et capital humain ; Education et formation, Santé, Nutrition ainsi que dans la Protection sociale, Population et groupes vulnérables, Gestion des risques et catastrophes (Protection sociale, personnes âgées, Enfants, Genre et Equité, Famille, Action sociale.

**La coalition « femmes et bonne gouvernance » de Fatick mise en place par le WILDAF-Sénégal** a organisé une sensibilisation à l'endroit des filles pour leur maintien à l'école. Cette action est soutenue par des mesures d'accompagnement telles que l'octroi des bourses et l'organisation de suivi, d'encadrement et de cours de renforcement pour les élèves en classe d'examen. Il y a aussi le système de tutorat qui est mis en place toujours pour accompagner les filles à aller loin dans leurs études.

\*\*\*\*\*

**Le WILDAF-CI** s'implique davantage dans la recherche de solutions en vue d'une cohésion sociale durable en Côte d'Ivoire. A cet effet la présidente Me Christiane BITTY-KOUYATE a été invitée trois de suite au cours du mois d'août sur les antennes de la télévision nationale lors de l'émission « on est ensemble ». Une émission dont l'objectif est justement d'œuvrer pour la cohésion sociale. Elle a eu à débattre sur le thème « femmes et démocratie » afin de démontrer le rôle prépondérant que peut avoir la femme dans l'avènement d'une démocratie forte dans la société ivoirienne ; rôle d'autant plus important qu'elle est la première victime des troubles socio politiques.



## ACTUALITES FEMMES EN AFRIQUE

### Mali : Promouvoir la participation des femmes à la gouvernance démocratique

Au Mali, l'UNIFEM appuiera la participation des femmes aux prochaines élections législatives de 2012. Financée par l'Espagne, la seconde phase de ce projet appuyé par l'UNIFEM vise à promouvoir la justice pour les femmes dans la gouvernance démocratique au Mali. Il permettra également de promouvoir l'adoption de processus électoraux tenant compte des sexes et s'attachera à accroître la participation politique des femmes aux niveaux national et décentralisé. Le projet compte aussi renforcer les capacités du ministère des questions relatives aux femmes pour ce qui est de mobiliser les femmes autour d'un ordre du jour commun.

Pour plus d'informations, consulter <http://www.unifem.org/news>

\*\*\*\*\*

### Kenya : Lancement de la troisième phase du Programme sur l'égalité des sexes et la gouvernance

La troisième phase du Programme sur l'égalité des sexes et la gouvernance (GGP) du Kenya appuyé par l'UNIFEM a été lancée en juin dernier à Nairobi. Le programme vise à promouvoir l'égalité dans l'accès aux services aux hommes comme aux femmes et traite de la nécessité d'intégrer les questions relatives aux femmes dans les structures de gouvernance. Il appuie aussi le leadership des femmes aux niveaux national et local. Ce programme est financé par un groupe de partenaires au développement par le biais d'un panier de fonds, et exécuté par un consortium d'organisations de femmes. Le GGP III s'attachera spécifiquement à fournir un appui technique aux institutions gouvernementales, aux mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes et aux organisations de la société civile.

[http://www.unifem.org/news\\_events/currents/issue201008\\_fr.php#kenya](http://www.unifem.org/news_events/currents/issue201008_fr.php#kenya)

\*\*\*\*\*

### Afrique: Moins de 40% des pays ont atteint la parité filles-garçons dans l'éducation

Deux pays sur trois dans le monde sont confrontés à des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, et jusqu'à la moitié n'atteindront pas l'objectif de parité des sexes dans l'éducation d'ici à 2015, selon un nouveau rapport de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).

Publié le 17 septembre à la veille du Sommet des Nations Unies sur le Millénaire (New York, du 20 au 22 septembre), 15 ans après la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le « *Recueil de données mondiales sur l'éducation* »

consacre son édition 2010 au genre dans l'éducation. Il présente les avancées et les obstacles à surmonter pour éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'éducation d'ici 2015. « Ces nouvelles données nous montrent que nous devons réaffirmer notre engagement vis-à-vis de l'éducation et de l'égalité entre les sexes », a déclaré la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Irina Bokova.

Selon le Recueil, seuls 85 pays assureront aux garçons et aux filles un accès égal à l'enseignement primaire et secondaire en 2015, si les tendances se confirment. 72 pays n'ont aucune chance d'atteindre cet objectif.

<http://fr.allafrica.com/stories/201009170947.html>

\*\*\*\*\*

### Une sénégalaise parmi les lauréats des prix de l'Union africaine pour la science

*La sénégalaise Salimata Wade, chef du Laboratoire de nutrition de la Faculté des sciences et techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad), vient de remporter un des prix « régionaux » de l'Union africaine (U.A) pour les « sciences de la vie et de la terre », décernés aux femmes pour promouvoir leur contribution à la recherche scientifique sur le continent.*

La sénégalaise a été primée pour le compte de la Région CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

«Ce prix cible les femmes scientifiques émérites auteurs de réalisations remarquables, appuyées par un certain nombre de publications, d'étudiants diplômés de recherche, la pertinence de leurs travaux scientifiques par rapport aux défis de l'Afrique et leur brevabilité », indique un communiqué parvenu à Ouestafnews.

La lauréate, qui a mis en place à Dakar « une formation doctorale en nutrition et alimentation humaine », considérée comme la première initiative « du genre en Afrique francophone », recevra son prix à l'occasion de la journée de l'Union africaine, le 9 septembre 2010 à Addis-Abeba, en Ethiopie, précise la même source.

Les prix scientifiques de l'U.A, lancés en 2007, visent plusieurs catégories, dont les prix régionaux décernés exclusivement aux femmes.

[http://www.ouestaf.info/Une-senegalaise-parmi-les-laureats-des-prix-de-l-Union-africaine-pour-la-science\\_a3248.html](http://www.ouestaf.info/Une-senegalaise-parmi-les-laureats-des-prix-de-l-Union-africaine-pour-la-science_a3248.html)

## EVENEMENTS



### 15 Octobre 2010 : Journée internationale de la Femme rurale

Partout dans le monde, les femmes rurales jouent un rôle majeur dans la sécurité alimentaire ainsi que dans le développement et la stabilité des campagnes. Et pourtant, leur statut ne leur permet souvent pas de jouir des droits fonciers ou d'accéder à des services vitaux comme le crédit, les intrants, la vulgarisation, la formation et l'éducation. Leur contribution vitale au sein de la société est largement méconnue.

Le 15 octobre déclarée « journée mondiale de la femme rurale » a pour objectif de mettre en valeur les femmes rurales en démontrant aux gouvernements et à la société en générale le rôle essentiel qu'elles jouent dans le développement durable et dans la sécurité alimentaire.

L'édition 2010 est placée sous le thème « *Claim your right and your daughter's right to education* » (Réclamer vos droits et le droit des filles à l'éducation).

Pour en savoir plus visiter le site de la Fondation Mondiale des Femmes (WWSF) : <http://www.woman.ch/women/2-introduction.php>

\*\*\*\*\*



### 47ème session du Comité sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes

Le Comité sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) tiendra sa 47ème session du **04 au 22 octobre 2010** à Genève, Suisse.

Les pays suivants auront à soumettre leurs rapports. Il s'agit des **Iles Bahamas, du Burkina Faso, de la République Tchèque, de l'Inde, de la Malte, de la Tunisie et de l'Uganda.**

Pour plus d'informations, consulter :

<http://www2.ohchr.org/english/bodies/cedaw/cedaws47.htm>

\*\*\*\*\*



**Jusqu'à 70% des femmes sont confrontées à la violence au cours de leur vie.**

## PUBLICATIONS

### Rapport d'activités 2009 du WILDAF Afrique de l'Ouest



Le rapport annuel d'activités 2009 du WILDAF-AO est désormais disponible en français et anglais.

Vous y trouverez les différentes actions

entreprises par le WILDAF avec les femmes rurales notamment les femmes agricultrices dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest et les impacts que ces actions commencent à avoir dans la vie personnelle et communautaire de ces femmes. Ces actions ont été menées dans le cadre du projet intitulé « utiliser la loi comme un outil pour l'autonomisation de la femme rurale dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest ». Il met également en exergue les diverses actions de plaidoyer et lobbying menées par le réseau aux niveaux national, régional et international ainsi que son implication dans la mobilisation de la société civile pour l'évaluation régionale de la Plate-forme d'Action de Beijing.

Il est téléchargeable sur <http://www.wildaf-ao.org/fr/spip.php?article2071>

\*\*\*\*\*

### Rapport Annuel 2009-2010 de l'UNIFEM



L'UNIFEM a publié son rapport annuel sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans le monde.

L'édition 2009-2010 de ce document met en exergue les efforts mis en œuvre pour encourager la participation politique et économique des femmes et l'implication du secteur privé dans l'avancement des droits de la femme. C'est également l'occasion de commémorer le 10ème anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Vous pouvez télécharger le rapport sur : <http://www.unifem.org/news>

\*\*\*\*\*

### Le 3ème numéro du bulletin trimestriel de l'Observatoire Africain des droits de la femme déjà disponible

L'Observatoire africain des droits de la femme (AWRO) a publié en juin le troisième numéro de son bulletin trimestriel. Ce nouveau numéro informe sur l'accès des femmes à la terre en Afrique et le droit à l'héritage. Vous y trouverez également des informations relatives à la participation des femmes à la prise de décision et aussi des publications.

Vous pouvez y accéder en consultant le site web de l'Observatoire à l'adresse suivante :

<http://awro.uneca.org/ownPublications.aspx>

## ACTUALITES FEMME DANS LE MONDE



### ENFIN UNE ENTITE UNIQUE POUR LES FEMMES « ONU- FEMMES »

L'Assemblée Générale de l'ONU a adopté à l'unanimité le 02 juillet 2010, la résolution portant création de la nouvelle entité chargée de renforcer les mécanismes institutionnels en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Dénommée « ONU Femmes », cette entité deviendra définitivement opérationnelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 avec à sa tête l'ancienne présidente du Chili, **Michelle Bachelet**, nommée le 14 septembre 2010 par le Secrétaire Général.



*L'ex-Présidente du Chili, Michelle Bachelet, avec le Secrétaire général Ban Ki-moon.*

Le mandat de cette nouvelle entité regroupera ceux des quatre précédentes unités de l'ONU dédiées aux questions du genre notamment le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme, la Division de la promotion de la femme du Secrétariat, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme.

Les opérations et les moyens de « l'ONU-Femmes » dépendront des contributions volontaires des Etats Membres. Les Etats se sont accordés pour considérer que 500 millions de dollars seraient un minimum à réunir pour le lancement.

C'est une grande victoire pour les organisations de femmes qui ont depuis plusieurs années réclamé la création d'une telle entité très indispensable pour l'atteinte de l'égalité des sexes. « *Il sera désormais beaucoup plus difficile pour le monde d'ignorer les défis auxquels sont confrontées les femmes et les filles ou d'omettre de prendre les mesures nécessaires* », a souligné M. Ban. Ki-Moon à l'occasion de l'adoption. Le système des Nations Unies sera, a-t-il dit, « *désormais en mesure d'appuyer les efforts nationaux en vue de faire progresser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes* ».

Pour plus d'informations : <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2010/AG10959.doc.htm>

### EQUATEUR – Première salle des urgences à un hôpital pour les victimes de la violence basée sur le genre

L'Organisation Internationale de Migration (OIM) et les autorités de l'Equateur, y compris des responsables du Ministère de la Santé Publique ont ouvert la première salle des urgences pour les victimes de la violence basée sur le genre dans le pays. La nouvelle salle des urgences, située à Divine Providence Hospital dans la cité de San Lorenzo, près de la frontière colombienne, est considérée comme l'une des zones les plus vulnérables de la violence basée sur le genre avec de nombreux cas publiés. A cause de sa position géographique, la cité héberge aussi des nombres élevés de Colombiens qui traversent la frontière à la recherche de protection internationale.

Selon les chiffres officiels, on estime à 83.000 le nombre de femmes qui sont victimes d'abus psychologiques ou physiques, notamment d'abus sexuels, chaque année en Equateur. Ceci signifie 7.000 incidents de violence basée sur le genre par mois, et 230 chaque jour.

[http://www.wunrn.com/news/2010/07\\_10/07\\_19\\_10/071910\\_ecuador.htm](http://www.wunrn.com/news/2010/07_10/07_19_10/071910_ecuador.htm)

\*\*\*\*\*

### Comment renforcer l'application de la CEDEF et faire cesser la violence envers les femmes dans le monde arabe

Des parlementaires arabes, hommes et femmes, se sont réunis à la Maison des Nations Unies, à Beyrouth, du 27 au 29 juillet 2010, pour débattre de l'application de la CEDEF et des moyens de faire cesser les violences faites aux femmes dans le monde arabe. Cette rencontre était organisée par l'UIP, le Parlement libanais, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) et le PNUD.

Les participants ont recensé certaines des mesures parlementaires requises pour améliorer l'application de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) dans la région, à savoir : lever les réserves à la Convention, adopter provisoirement des mesures spéciales, bannir les stéréotypes et faire évoluer les mentalités et, enfin, faire disparaître les dispositions discriminatoires des textes législatifs. Comme cela a été dit : « C'est un long processus qui gagne à être entretenu et aussi complet que possible ». Cela exige de réformer le cadre législatif, de revoir les dispositions discriminatoires et d'adopter de nouvelles lois, de sensibiliser le public et de faire de la diplomatie parlementaire à l'échelon régional.

*Suite à la P. 12*



Suite de la page 11

Les participants ont estimé qu'il était extrêmement de légiférer sur la violence envers les femmes, car un seul pays de la région avait adopté une loi sur le sujet. Ils ont jugé particulièrement importante la question de la violence envers les femmes en situations de conflit, problème qui touche toute la région.

Il importe que la législation réprime les actes de violence dirigés contre les femmes dans tous les contextes et prévoient des mesures pour prévenir la violence, aider les victimes et réinsérer les auteurs de violences. Elle devrait en outre prévoir des programmes d'action, de formation et de sensibilisation nationaux et être assortie de crédits budgétaires. Dans une optique de sensibilisation à la violence faite aux femmes et afin de susciter les mesures législatives requises, les participants sont convenus de lancer une campagne parlementaire régionale dans le cadre de la campagne de l'UIP intitulée Parlements contre la violence envers les femmes.

La réunion a été suivie d'une journée de discussion entre des parlementaires libanais et des représentants de la société civile, au sujet du projet de loi sur la violence conjugale à l'étude au Parlement libanais.

\*\*\*\*\*

### L'égalité des sexes au centre d'un forum organisé par l'UNESCO à Athènes

A la veille du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement (tenue du 20 au 22 septembre) à New York, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a organisé un Forum à Athènes, Grèce, du 9 au 11 septembre sur le thème « *L'égalité des sexes : le chaînon manquant ? Repenser aux objectifs du millénaire pour le développement reconnus sur le plan international au-delà de 2015* »

Cette réunion intervient à un moment charnière, à cinq ans de l'échéance des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des Objectifs de l'Éducation pour tous.

Alors que les femmes représentent les deux tiers des 796 millions d'adultes analphabètes dans le monde, elles ont aussi été affectées de manière disproportionnée par les crises alimentaire et économique de 2008. Il s'agit donc de redoubler d'efforts et de continuer à sensibiliser le public sur le lien existant entre l'égalité des sexes, le développement et la paix et d'anticiper les défis de l'après 2015.

<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=22912>

### La mortalité maternelle recule dans le monde, selon l'OMS

Le nombre de décès de femmes pendant l'accouchement ou en raison de complications lors de la grossesse a baissé de 34 % ces 20 dernières années. Une réduction encourageante, mais pas suffisante selon les Nations unies. Le taux de mortalité maternelle connaît une décade de 2,3 % par an depuis 20 ans. 546 000 femmes sont décédées en 1990 des suites de complications pendant la grossesse ou l'accouchement : elles étaient 358 000 en 2008.

Chaque jour, plus de 1 000 femmes meurent de ces complications selon des estimations de 2008. "Sur ces 1 000 femmes, 570 vivent en Afrique sub-saharienne, 300 en Asie du Sud et 5 dans les pays à hauts revenus" précise l'ONU. "Les pays où les femmes font face à de hauts risques de décès pendant la grossesse ont pris des mesures efficaces ; ils forment leurs infirmières, renforcent le personnel des hôpitaux et des centres de santé pour garantir que les femmes soient assistées au moment de l'accouchement. « Aucune femme ne devrait mourir à cause du manque d'accès aux soins » à expliquer la directrice de l'OMS, Margareth Chan.

<http://www.vedura.fr/actualite/6735-mortalite-maternelle-recule-monde>

## WILD AF WEST AFRICA

### Newsletter

#### Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON (coordinatrice)  
Béatrice AJAVON (responsable communication)  
Michelle LOCOH (assistante en communication)

Toute reproduction, à but non commercial, des informations rédigées par WILD AF/FeDDAF Afrique de l'Ouest est autorisée, à condition que WILD AF/FeDDAF Afrique de l'Ouest soit mentionnée comme source pour toutes contributions dont il est auteur.

#### Pour tous renseignements, contactez :

WILD AF/FeDDAF Bureau sous-régional d'Afrique de l'Ouest

B.P. 7755 Lomé - Togo

Tél. : (228) 261-26-79

Fax : (228) 261-73-90

[www.wildaf-ao.org](http://www.wildaf-ao.org)

Email :

[info@wildaf-ao.org](mailto:info@wildaf-ao.org)